

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal : Réunion du 4 décembre 2018

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, St. Clair Avenue East, à Toronto (Ontario)
à 9 heures, HNE, le 4 décembre 2018

Membres du Conseil consultatif présents :

David Cameron, président du Conseil consultatif
Donald Obonsawin, vice-président
Monica Gattinger
Sue Hartwig
Derek Lister
Dougal McCreath
Linda Thompson
Diane Kelly (points 4 à 19)
Joseph Cavalancia (points 4 à 19)
Dean Jacobs

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami	Présidente et chef de la direction (points 1 à 16)
Mahrez Ben Belfadhel	V.-p. responsable de la sélection d'un site (points 1 à 17)
Jo-Ann Facella	Directrice de la recherche sociale et du dialogue (points 1 à 14)
Lisa Frizzell	V.-p. des relations avec les parties prenantes (points 1 à 16)
Joe Gaboury	Directeur des relations avec les Autochtones (points 1 à 14)
Gillian Morris	Secrétaire du CA (points 1 à 17)
Doug Taylor	V.-p. et avocat général (points 1 à 14)
Bob Watts	V.-p. responsable des relations avec les Autochtones (point 7 par voie de conférence téléphonique)
Allan Webster	Directeur des affaires réglementaires et de l'évaluation environnementale (points 8 à 12)
Derek Wilson	Ingénieur en chef et v.-p. responsable de la gestion des contrats (points 1 à 14)

1. **Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 9 heures. L'ordre du jour est adopté tel qu'il est rédigé. Le président reconnaît que Toronto et le siège social de la SGDN se trouvent sur le territoire autochtone « Dish with One Spoon ».

2. Moment consacré à la sûreté

M. Belfadhel préside le moment consacré à la sûreté en discutant des risques posés par les escaliers et des blessures qui peuvent être causées par des chutes dans les escaliers.

3. Procès-verbal de la réunion précédente / mesures adoptées

Le procès-verbal préliminaire de la séance et des discussions à huis clos de la réunion du 18 septembre 2018 est soumis à l'examen des membres du CC et est approuvé. Les membres du CC demandent à la secrétaire du CA de vérifier un point dans le procès-verbal et d'en faire rapport au CC (*).

4. Rapport de la présidente et chef de la direction

La présidente et chef de la direction présente un récapitulatif de fin d'année des travaux de la SGDN, décrivant la transformation organisationnelle que mène en continu la SGDN, les réalisations et les réussites de la Société, les obstacles qu'elle doit surmonter et les leçons qu'elle a tirées. Mme Swami aborde un très large éventail de sujets, notamment : les changements au sein de la SGDN; la mise en œuvre du nouveau système de planification des ressources de l'entreprise; l'état d'avancement du processus de sélection d'un site et la permission de forer des trous de sonde; les développements dans le programme technique et la stratégie poursuivie par la SGDN pour accroître sa visibilité. Elle brosse aussi un portrait des changements survenus dans le paysage externe qui concernent la SGDN ainsi que des travaux que mènera la SGDN en 2019. Mme Swami salue les efforts déployés en 2018 par tout le personnel de la SGDN pour accomplir ses nombreuses réalisations.

Les membres du CC discutent de certains des changements qui sont survenus dans le paysage externe en 2018. Un membre du CC demande si la SGDN participera officiellement aux délibérations sur le projet de loi C-69 (*Loi sur l'évaluation d'impact*). Mme Swami indique que la SGDN a donné son avis sur le projet de loi par l'entremise de divers canaux. Les membres du CC s'informent aussi à propos du processus amorcé auprès du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) pour obtenir la permission de forer un second et un troisième trous de sonde dans la région d'Ignace-Wabigoon. Mme Swami indique que certaines leçons ont été tirées du processus et que celles-ci seront appliquées aux futurs travaux de la SGDN.

À la demande du CC, la présidente a présenté un bref compte rendu, accompagné de diapositives, de sa participation au Cercle des femmes de Wabigoon.

5. Mise à jour sur le processus de sélection d'un site de la GAP

Mahrez Ben Belfadhel fournit au CC un compte rendu de l'état d'avancement des travaux de concertation liés au processus de sélection d'un site de la GAP, lequel porte principalement sur la période s'étendant du mois d'août au mois d'octobre 2018.

M. Ben Belfadhel fait état des principaux développements survenus, notamment :

- l'obtention de la permission de poursuivre les travaux de forage à Ignace-Wabigoon;
- le maintien et le renforcement des relations avec les Autochtones, ce que confirme la signature de nouveaux accords avec deux organisations autochtones nationales;
- les résultats des récentes élections municipales.

Derek Wilson fournit au CC un compte rendu de l'état d'avancement des activités de sélection d'un site, lequel porte principalement sur la période s'étendant du mois de septembre au mois de novembre 2018.

Un membre du CC demande des détails supplémentaires à l'équipe de gestion sur le rassemblement d'apprentissage et d'échanges tenu avec le Conseil du Traité 3. M. Ben Belfadhel discute du rassemblement avec le CC.

Les points 6 et 7 sont traités à huis clos.

8. Stratégie de visibilité

Lisa Frizzell dirige la discussion sur la stratégie de visibilité de la SGDN. Mme Frizzell parle du large appui qui sera nécessaire une fois le site unique choisi et présente les plans élaborés par la SGDN pour obtenir cet appui. Elle indique que la SGDN optimisera l'utilisation de ses ressources en déterminant quels éléments auront la plus grande influence et la plus grande portée et en adaptant ses plans en conséquence. Des travaux ont aussi été entrepris en vue de cerner les lacunes que pourraient comporter les plans de communication de la SGDN.

Les membres du CC fournissent quelques suggestions concernant la stratégie de visibilité :

- La SGDN devrait mettre l'accent sur la « sûreté sociale » et réfléchir aux moyens qui peuvent être pris pour faire participer les collectivités à la définition de la sûreté;
- Les communications de la SGDN devraient préciser que les citoyens ont aidé la SGDN à élaborer la GAP, non seulement les collectivités consentantes, mais un large échantillon de la population canadienne – le plan s'est échafaudé selon une approche ascendante.
- La SGDN devrait non seulement porter son attention vers ceux dont l'appui sera nécessaire une fois le site choisi, mais aussi vers ceux qui pourraient apporter un appui crucial dans l'éventualité où la SGDN se buterait à des difficultés importantes;
- Lorsque la SGDN entreprendra son analyse de la sûreté, elle devra faire en sorte que les collectivités participent à la détermination des préoccupations relatives à la sûreté;
- La SGDN devrait informer les penseurs qui s'intéressent aux questions plus vastes, ou d'autres, tels que certains universitaires et des personnes extérieures au secteur nucléaire, et les inviter à participer à la discussion;

- La SGDN devrait véhiculer le thème de l'excellence dans ses communications – représenter un modèle international est un message très important – et devrait émettre des communications sur ses travaux techniques.

Un membre du CC s'informe au sujet de la participation des Autochtones à l'élaboration de la stratégie de visibilité. Mme Frizzell indique que la participation des Autochtones est intégrée à tous les aspects du travail de la SGDN et que la stratégie de visibilité n'est pas distincte sur ce point.

Mme Frizzell note que la SGDN devra continuellement évaluer ses progrès et surveiller les changements qui surviendront dans le paysage externe au cours des quatre prochaines années, puisque plusieurs personnes et choses pourraient changer dans l'environnement externe qui évolue sans cesse.

9. Le point 9 est traité à huis clos.

10. Suites données aux recommandations du Rapport triennal

L'équipe de gestion présente au CC un compte rendu des suites données aux recommandations fournies par le CC dans le Rapport triennal (2014-2016) et les mesures qui restent à prendre. M. Ben Belfadhel indique que l'équipe de gestion sollicite la confirmation du CC concernant les suites données aux recommandations.

Le CC examine le rapport de la SGDN sur son application des recommandations. Les membres du CC indiquent qu'ils souhaiteraient recevoir la seconde présentation sur le Parcours de l'eau en mars (*).

Le CC convient que la SGDN a répondu de manière satisfaisante, systématique et vérifiable aux 13 recommandations fournies dans le Rapport triennal de 2014-2016. Le personnel s'engage à continuer d'informer le CC sur ces questions au cours des prochaines années. Le CC demande à ce que des comptes rendus lui soient régulièrement fournis sur l'approche participative mise en œuvre pour consulter le public sur la sûreté (*).

Recommandations du Rapport triennal : Cadre éthique et social

L'équipe de gestion fournit au CC un compte rendu des travaux entrepris pour donner suite à la recommandation du CC de réviser le Cadre éthique et social de la SGDN afin de le rendre plus pertinent par rapport à la phase de la sélection d'un site du processus de la Gestion adaptative progressive.

11. Recommandations du Rapport triennal : Élaboration d'une déclaration sur l'environnement

L'équipe de gestion renseigne le CC sur les travaux entrepris en réponse à la recommandation d'élaborer une Déclaration de l'entreprise en matière de responsabilité environnementale et soumet un projet de déclaration à l'examen du CC.

Le CC discute en profondeur de la déclaration présentée. Un membre du CC demande si la SGDN ne devrait pas adopter un programme environnemental plus actif et assumer

un rôle de chef de file au regard de l'environnement. M. Webster fait remarquer que la SGDN ne souhaite pas imposer son point de vue aux collectivités et que les travaux requis seront déterminés en fonction des besoins des collectivités. Un membre du CC suggère qu'il serait peut-être bon que le début de la déclaration fasse davantage référence à l'aspect du partenariat des travaux de la SGDN. Un autre membre du CC suggère que la SGDN pense à inclure des critères pour ses sous-traitants, puisqu'une partie importante de ses travaux seront réalisés par des tiers (*).

12. Recommandations du Rapport triennal : Progrès et rapport de fin d'année sur les travaux de concertation menés auprès des collectivités sur la sûreté

L'équipe de gestion fournit au CC un compte rendu des progrès réalisés dans la participation du public et des collectivités aux discussions sur la sûreté. L'objectif visé par la SGDN est que les préoccupations soient prises en compte, que les scénarios envisagés soient inclusifs et que la sûreté technique et la sûreté sociale soient clairement associées.

Les membres du CC ont apprécié le compte rendu fourni et un membre fait valoir que ce serait un pas dans la bonne direction que de déterminer ce que la sûreté peut signifier sur le plan social. Le CC suggère aussi qu'il serait utile d'employer des analogies qui sont bien comprises par tous. Un autre membre du CC suggère que la période évoquée de « millions d'années » n'est pas pertinente, puisque certaines personnes vivent au-dessus de gisements de minerai dont le taux de radioactivité est équivalent à celui qu'aura le dépôt géologique en profondeur au bout d'un certain nombre d'années. Un membre du CC suggère également que le mot « conséquences » qui est employé a une connotation négative. Un membre du CC suggère que la SGDN devra dresser l'historique de son processus de réflexion lorsqu'elle présentera les résultats du processus de sélection d'un site et qu'il est par conséquent important d'en garder des traces – la gestion de l'information sera importante. Un autre membre du CC suggère à la SGDN de réfléchir à la façon dont elle s'y prendra pour préparer une version accessible au public des documents préparés pour l'évaluation environnementale, lesquels pourraient compter des milliers de pages.

13. Rapport sur la participation des membres du Conseil consultatif au Forum municipal et au Conseil des aînés

Mahrez Ben Belfadhel indique que la réunion de novembre du Forum municipal a été annulée parce qu'elle coïncidait avec un autre événement et, à cause de circonstances inattendues, le représentant du CC n'a pu assister à la réunion d'automne du Conseil des aînés.

14. Édification de relations

Le CC est renseigné sur les éléments suivants :

- les récentes réunions du Conseil des aînés;
- le paysage externe;
- l'état d'avancement des travaux de mobilisation des jeunes;
- une analyse des reportages publiés dans les médias;

- les travaux de concertation sur le transport et le cadre de planification;
- les barrières ouvragées de la GAP, l'avancement des essais de sûreté et les travaux techniques liés au transport.

Un membre du CC pose des questions sur la cartographie des parties prenantes réalisées par la SGDN dans le cadre de son programme de transport et demande à être renseigné à ce sujet lors d'une prochaine réunion (*).

Les points 15 à 18 sont traités à huis clos.

Levée de la séance

Le président prononce la levée de la séance à 14 h 45.

Le 25 mars 2019

David Cameron

Président du Conseil consultatif